

INFORMATION CANTINE

Notre prestataire de service Poitou-Resto nous impose une plus grande rigueur dans la gestion du nombre de repas. Dans le cadre de cette nouvelle organisation, vous avez deux possibilités :

- Soit d'inscrire votre ou vos enfant (s) à l'année.
- Soit d'inscrire Votre ou vos enfant (s) au mois.(Pour cela vous recevrez un planning tous les mois à remplir et à nous remettre dans la boîte aux lettres du SIVOS.

Pour toute absence de l'enfant nous prévenir dès le 1er jour:

Toute absence non justifiée ou hors délai sera facturée.

- Si absence pour maladie : fournir un certificat médical dans un délai de 48h pour ne pas être facturé
- Si autre absence : Prévenir ABSOLUMENT 48H (en jours ouvrés) à l'avance pour éviter la facturation des repas.

Toute absence doit être seulement justifiée par:

mail : sivos.coordinationtap@laposte.net / sivos.crocloisirs.fr@gmail.com

ou courrier : à déposer dans la boîte aux lettres du SIVOS : **Rue Château Musset 17170 BENON.**

Toute demande par téléphone ne sera pas validée

Merci de votre compréhension, nous comptons sur votre participation.

Le SIVOS

